



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE



SECTION N° _____ de _____

BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre Mer Air Gendarmerie

Mme /M. : Nom _____ Prénom (s) _____

Né (e) le _____ A _____

Demeurant _____

Code postal _____ Ville _____

☎ _____ 📧 _____ Adresse électronique _____

Ancien Combattant oui non n° carte AC _____ Date délivrance _____

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

- MEMBRE TITULAIRE**
Médaille militaire par décret du _____ € 25,00€
- MEMBRE ASSOCIÉ** € 25,00€
- DAME D'ENTRAIDE** € 10,00€
 Dame d'entraide veuve de Médaille militaire (Revue adressée gratuitement)
- ABONNEMENT ANNUEL REVUE *** (facultatif) € 6,00€

* ou revue gratuitement consultable sur le site internet à partir du 31 mars 2015

Total : _____

PRINCIPALES DÉCORATIONS OBTENUES

(Cocher les cases correspondantes)

Légion d'Honneur : Chevalier Officier Commandeur

N° du Décret Date de prise de rang

Ordre National du Mérite : Chevalier Officier Commandeur

N° du Décret Date de prise de rang

Médaille de la Gendarmerie Nationale : décernée le

Médaille d'Outre-Mer (ex Médaille Coloniale) : décernée le

Médaille de la Défense Nationale : Bronze Argent Or

décernée le

Médaille des Services Militaires Volontaires : Bronze Argent Or

décernée le

Autres décorations militaires et / ou civiles (préciser la nature et les dates d'attribution) :

SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

CHARTRE ETHIQUE

PRÉAMBULE

La présente charte présentée à l'adhérent au moment de son inscription est avant tout un outil de cohésion interne car elle dresse les droits et les devoirs de chacun au sein de l'Association Nationale.

RÈGLES DE CONDUITE

Tout adhérent à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, s'engage à :

- Conserver une neutralité politique et religieuse.
- Respecter la diversité culturelle et ethnique.
- Garder en toute circonstance courtoisie et respect dans les échanges tant oraux qu'écrits.
- De participer activement à la vie de sa structure et par extension à l'ensemble de la S.N.E.M.M.
- De donner l'exemple auprès des autorités locales, nationales qu'elles soient civiles ou militaires.
- De respecter la confidentialité des informations et observer une réserve auprès des personnes extérieures.
- De respecter les statuts, le règlement intérieur et les directives du siège social et de leurs mises en application.
- De respecter les textes qui régissent la remise officielle de la "Médaille Militaire".
- Etre à jour annuellement de sa cotisation qui ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit.
- Informer sa section de tout changement d'adresse ou autres coordonnées (téléphone e-mail) afin de recevoir toutes les informations de l'Association.
- Ne pas utiliser les listes de diffusion ou l'annuaire des membres afin de protéger la vie privée des adhérents.
- Ne pas diffuser l'accès sécurisé (mot de passe personnel) du site internet de la SNEMM dont les informations sont réservées à ses membres.
- De garder à l'esprit et être pleinement conscient que chacun des membres du bureau de la section le sont à titre de bénévole.

RESPECT DE LA CHARTRE

Tout membre de la Société Nationale est co-responsable de cette charte dans son application et son respect. En cas de manquement ce dernier s'exposera après avoir été entendu par le Conseil d'Administration National, et en appel, sur sa demande devant l'Assemblée Générale Nationale (ou congrès national) à son éventuelle exclusion.

Par cette adhésion et ce contrat d'engagement moral, je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur et accepter de me conformer à la charte présentée par la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

Fait à, le.....

« Lu et approuvé »

Signature

SNEMM

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° JOCA 0812574A (JORF n° 0135 du 13 juin 2009)
Médaille d'Or de la Renaissance Française le 11 décembre 1938
Partenaire de la réserve citoyenne (JORF n° 0262 du 13 novembre 2014)
Affiliée à la Fédération André Maginot – GR n° 113



SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS
Téléphone : 01.45.22.84.46
Télécopie : 01.45.22.00.39
Siret national n° 342 006 491 000 19
Activité principale exercée (APE) : 9499Z
Inscription au RNA : W 75.000.0083